

LE COMMANDANT BAUDESSON « AU PAYS DES SUPERSTITIONS ET DES RITES » (1906)

*Marie Joseph Auguste Henri Baudesson, né en 1867, est un médecin qui s'est lancé dans la carrière militaire. Mis à disposition du ministère des colonies en 1901, il séjourne en Indochine française – le Vietnam actuel – entre 1901 et 1904. Il y est impliqué dans les missions d'études qui ont préparé le terrain pour la construction de la ligne de chemin de fer transindochinoise. Après son retour en France, il publie un récit de voyage dans une revue destiné au grand public : « Deux ans chez les Moïs », in *Le Tour du Monde. Journal des voyages et des voyageurs*, Paris, Hachette, 1906, p. 337-384, ainsi que deux recueils de contes : *La Guerre aux fauves et Aux Indes – parus en 1911 et 1912. Quelques années plus tard, il fait paraître une « étude », selon le terme qu'utilise sa note liminaire, des peuples Moïs et Chams, qui se présente à la fois comme une enquête ethnographique et anthropologique, mobilisant des auteurs comme James Frazer et Arnold van Gennep, et comme un récit d'aventure. Il faut noter que le destin éditorial de ce livre est étrange. Si aucune édition française antérieure à 1932 n'a été identifiée, alors même que certaines des éditions publiées cette année indiquent qu'elles constituent la cinquième ou la quatrième édition, il existe cependant une traduction anglaise antérieure parue dès 1919 : Indo-China and its Primitive People, translated by E. Appleby Holt. London, Hutchinson and Co, 1919 (réédité en 1925 et en 1997).**

On ne rencontre dans cet ouvrage aucune définition de la notion de superstition : il s'agit en réalité d'une catégorie très générale qui englobe toutes les croyances propres aux populations étudiées. De manière aussi symptomatique que révélatrice, la traduction anglaise emploie d'ailleurs systématiquement le terme de « superstition », là où le commandant Baudesson avait écrit « croyance » dans la version française. Renvoyant à l'idée d'ignorance et d'erreur, elle vient, comme la notion de « rite », qui renvoie de son côté à l'idée de pratiques à caractère magique, justifier à la fois le diagnostic concernant le caractère « inculte » et « primitif » des populations colonisées et la mission pédagogique qui revient aux colonisateurs. La « superstition », support d'une vision évolutionniste de l'histoire, constitue en d'autres termes ici le cadre général d'une conception raciste et paternaliste qui s'expose très nettement dès la note liminaire.

GROSSE Christian

Bibliographie:

BAUDESSON Henry, « Deux ans chez les Moïs », in *Le Tour du Monde. Journal des voyages et des voyageurs*, Paris, Hachette, 1906, p. 337-384.

BAUDESSON Henry, HOLT E. Appleby (trad.), *Indo-China and its Primitive People*, Londres, Hutchinson and Co., 1919.

Source:

BAUDESSON (Commandant), *Au pays des superstitions et des rites. Chez les Moïs et les Chams*, Paris, Plon, 5^e édition, 1932, p. I, 88-89, 91-93.

Note de l'auteur. Toute nation qui souhaite remplir efficacement son rôle de protectrice vis-à-vis des groupements incultes qu'elle prétend civiliser doit, avant tout connaître les usages

de ses protégés et pénétrer les mobiles de leurs actes. La connaissance ethnographique d'un pays s'impose donc pour qui veut échanger avec l'indigène des idées et des produits. Mais il ne faut pas se dissimuler la difficulté très grande que présente la poursuite de cette étude.

Comme le demi-civilisé est incapable de concevoir d'une façon synthétique les pratiques fondées sur la coutume, il ignore lesquels de ses usages ont été empruntés ou ont été imposés. En outre, le plus souvent, il existe un désaccord absolu entre son langage et le nôtre. Aussi le sauvage se refuse-t-il presque toujours à se laisser interroger, prétextant que nos questions lui font « mal à tête ». [...]

« L'étude, même superficielle, des religions de toutes les nations fait ressortir que des interdictions existent, quelle que soit la confession à laquelle les fidèles appartiennent. Le shintoïsme, le brahmanisme, le bouddhisme, le judaïsme, le christianisme renferment des prohibitions de même nature. En dehors même du domaine religieux, nous observons, chaque jour que la tradition nous fait éviter certains actes, insignifiants par eux-mêmes, mais dont la prohibition doit être rattachée à un rite d'interdit fort ancien. Nous connaissons tous des chrétiens fort convaincus qui seraient très étonnés, peut-être, si nous leur apprenions que mainte superstition à laquelle ils sont fidèles n'est qu'une réminiscence de paganisme. Nous nous gardons bien de leur causer ce souci et préférons sourire intérieurement quand nous les voyons se précipiter, avec une hâte fébrile, soit pour éteindre l'une des trois lampes consacrées, à la fois, à l'éclairage d'une salle, soit pour remettre d'aplomb un pain gisant étendu sur le dos, soit pour séparer deux couverts qu'une novice chambrière plaça malencontreusement en croix sur la table ! [...] On peut s'expliquer la croyance, répandue dans tous les groupements incultes, à l'incarnation des esprits dans un animal, dans un végétal, dans un objet quelconque différant de la nature humaine. Dès le commencement du monde, tous les peuples constatèrent que l'homme était un être soumis à une destruction rapide. Il était donc naturel de supposer que les esprits ou génies choisiraient de préférence, comme enveloppe terrestre, un objet dont la destruction serait plus lointaine. C'est l'origine du culte des pierres et des arbres, ces choses durables étant supposées servir d'enveloppe terrestre aux divinités. Chez certains Moïs (Banhars), des silex préhistoriques sont l'objet de la vénération générale. Parfois, l'une de ces pierres est placée sur un piédestal en bambou, et plus sa structure est singulière, plus fervent est le culte qu'on lui prodigue. La conception de l'incarnation d'un dieu dans un animal doit également procéder de la même idée. Évidemment l'homme primitif pouvait considérer comme possesseurs d'une force supérieure à la sienne certains animaux dont il était parfois la victime. Par cela même, il était incité à attribuer cette supériorité à la présence dans l'animal d'un esprit incarné le dirigeant. Les Égyptiens adoraient le crocodile sous différents noms : le Seigneur des Eaux, le Dévorateur. Rien d'étonnant que les groupements incultes d'Indochine participent aux mêmes errements. Nous y retrouvons, en effet, des traces de *litholâtrie*, de *dentrolâtrie* et de *thériolâtrie* très nettement définies. Souvent un très vieil arbre, banyan ou ébénier, garde chaque entrée de village. Il abrite de son feuillage une case minuscule, élevée sur pilotis, et consacrée au Génie du Sol ou Maître de la Terre. Cette pagode renferme un cendrier dans lequel se piquent des bâtonnets d'encens. Les offrandes attireront les bénédictions célestes sur les récoltes et inciteront le génie à punir les voleurs, s'ils tentaient quelque déprédation. Afin de faire naître chez les individus peu délicats une crainte salutaire, on accroche quelques branches de rotin à cette petite construction. C'est le symbole de la verge, au moyen de laquelle doit être châtié tout larcin. [...] Quand nos travaux topographiques nous forcent à abattre un arbre dont le tronc ou le feuillage entravent le champ de visée de nos instruments, il nous arrive d'assister à une scène curieuse. Le chef de nos coolies moïs s'approche respectueusement de l'arbre condamné et lui tient ce discours : « Esprit habitant cet arbre séculaire, je te respecte et viens réclamer ton indulgence. Les mandarins blancs, nos Maîtres, m'ordonnent de couper l'arbre qui te sert de retraite. Pareille besogne me contriste, je ne détruis ton habitation qu'à regret. Pars de suite te chercher un autre gîte, oublie l'injure involontaire que je te fais malgré moi ! ». Après avoir

terminé cette harangue, soulignée d'un crachat et d'une prosternation, le chef en adresse une autre, non moins respectueuse, au Seigneur Tigre, lequel étant le Roi incontesté de la forêt tient sous sa juridiction tous les végétaux qui la composent.